



Association AV2E Vivre à l'Esplanade de l'Europe,
12 Esplanade de l'Europe 34000 MONTPELLIER
av2e@hotmail.fr

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 24 MAI 2018 GRAND HOTEL DU MIDI

Présents ou représentés : Loudhini, Devalland, Lavastre, Dabin, Fourtet, Hnatkov, Saint Etienne, Germain, Grosset, Croizat, Bortnyk, Niel, Reynier, Noel, Mounier, Blanc, Chiambaretto, Bruguier, Danty, Bogaert, Grenet, Lesens, Thiebeaux, Pariri Claverie, Deschamps, Garnier, Lordelet, Clément, SCI Les Cyclades, Pigot, Gaurel, Casademont, Hocdé

33 résidents représentés : 19 présents - 14 pouvoirs

Le quorum est atteint ; l'assemblée peut valablement délibérer.

La présidente Christine Loudhini ouvre la séance à 17h45, Elle remercie les personnes présentes à cette assemblée Générale et présente le bureau

Christine Loudhini présidente - Jacques Saint -Etienne trésorier - Michel Devalland secrétaire

ORDRE DU JOUR :

Rapport d'activité et actions à venir :

Elle dresse le bilan 2017 - 2018 des actions réalisées et des objectifs atteints conformément au rapport moral qui a été adressé à l'ensemble des résidents. D'une façon générale l'assemblée présente se dit satisfaite des résultats obtenus notamment en ce qui concerne:

- le Fise 2018 qui n'a rien eu à voir avec celui de l'année précédente en matière d'animation et de sécurité à l'exception:
*de la nuit du mardi 08 mai veille du démarrage du FISE où des débordements importants ont eu lieu devant la médiathèque mais aussi le taggage en rose des portes de chaufferie
*d'un projecteur "violent" vers nos façades uniquement le mercredi soir.
Reste à organiser une rencontre avec M.Rivas adjoint au maire délégué aux sports pour faire le bilan du Fise 2018 et maintenir la pression pour 2019 ;
A noter l'information selon laquelle le Fise déménagerait en 2021 - 2022 vers la nouvelle gare TGV dans le cadre d'un projet global sur les sports extrêmes urbains.
- la suppression des conteneurs actuels sur le parking de l'esplanade remplacés par 2 locaux fermés aérés, de 8 conteneurs, avec accès par badge pour les bars et restaurants, proches des sites actuels: relancer Mme Bartas - Orsal l'élue concernée de la métropole pour connaître le délai de réalisation des travaux.
- la mise en place de parkings motos et vélos sur le parking de l'Esplanade pour éviter qu'ils ne stationnent devant nos entrées demandée au maire adjoint délégué au centre-ville M Youssous
- la remise en état de la pelouse qui se verra dotée en fin d'année 2018 d'une rénovation complète,
- l'adhésion au portail des associations de Montpellier qui nous donnera plus de lisibilité
- la communication avec les associations, les résidents ;
à la vue des résultats de l'enquête: 34 retours dont 1 professionnel il est demandé de réfléchir à une communication mieux ciblée en direction des différentes composantes de notre population, notamment les professionnels.

A ce stade de la réunion le point épineux de l'ordre du jour est abordé à savoir : les nuisances dues aux bars dans le cadre d'une ouverture de l'Australian jusqu'à 7h du matin 3 soir par semaine (jeudi à samedi).

- Malgré les travaux réalisés les Sas diffusent de la musique quand les clients entrent et sortent
- agitation par ceux qui ne sont pas admis (filtration de la clientèle car est à la recherche d'une clientèle de qualité)
- agitation par ceux qui sortent en état d'ébriété : voitures (klaxon pour se dire au revoir) motos (rodéos autour de la Victoire de Samothrace) à pieds (chants, hurlements ...)
- pas de tram de 1h à 5h : stationnement sur les bancs, la pelouse, les parkings (côté piscine - côté médiathèque), les gradins de la médiathèque
- la "gérante" Laura Lesne qui veut avoir des relations cordiales avec l'AV2E a mis en place 2 "chuteurs" qui auraient pour mission de réduire le bruit des clients qui sortent mais ces derniers n'ont aucun pouvoir de police et ne font rien de plus une fois les clients dehors.

En conclusion cette agitation devient insupportable - infernale surtout que depuis 5 à 6 ans la municipalité est devenue bienveillante à l'égard des bars.

Se pose aussi la question de la légitimité des terrasses pour laquelle nous n'avons jamais eu de retour de l'élue concernée sur l'arrêté 180 (an 2000) de la mairie relatif à l'occupation par des terrasses du domaine public :- une autorisation annuelle de la mairie renouvelable tous les ans est nécessaire et certains critères (comme celui de - fixations dans des conditions démontables- ; la recherche de l'intérêt général...) doivent être remplis.

Christine Loudhini fait part d'un 1er courrier adressé au maire pour l'informer de la tournure que prennent les événements actuels avec une augmentation du bruit et de l'alcoolisation des clients jeunes en général, sans retour à ce jour ainsi que d'une rencontre fortuite avec le maire et sa directrice de cabinet, surpris des évolutions actuelles, qui vont s'informer.

Michel Devalland informe l'assemblée que la dénomination de ces établissements sur les extraits de K bis n'est plus d'actualité et remonte aux anciennes enseignes.

Nous avons adhéré à l'association contre le bruit de voisinage (AAVB)

Au regard des événements actuels, l'assemblée constate que les élus nous ont oubliés, que la période des constats, des "y'a qu'à faut qu'on" et les lamentations est terminée et que l'AV2E doit s'organiser pour construire un dossier et un argumentaire solides pour en faire la publicité à qui de droit

L'assemblée par un vote à l'unanimité, demande à l'AV2E de s'engager de façon déterminée, pour que la résidence retrouve son calme sur l'Esplanade de l'Europe avec

- un refus de l'ouverture jusqu'à 7h de l'Australian,
- une relance complète de l'Etat via la préfecture, la police municipale et nationale ainsi que de la mairie (poursuite de nos rencontres avec les élus et les opérationnels concernés),
- une consultation de la juriste de l'ARC sur le sujet,
- le dépôt de main - courante auprès des polices municipale et nationale dès qu'un incident se produit - (une procédure de dépôt sera remise à l'ensemble des résidents),
- le développement d'une stratégie d'alliance avec les résidents des immeubles voisins impactés eux aussi par ces nuisances de tout ordre,

Particulièrement sur la période du 15 juin au 15 juillet, période « chaude » de sorties de fin d'étude.

-Autres demandes de l'assemblée

- une rampe (côté pont) sur les escaliers qui mènent au club Balmès
- un déplacement du conteneur à l'entrée du parking de l'Esplanade (côté bars) qui empêche de voir les voitures arriver
- un rappel du code de la route pour les usagers non piétons de l'allée centrale d'Antigone pour qu'ils respectent les piétons notamment âgés ou handicapés (bandes pour les aveugles),
- interdiction de circuler autour de la Victoire de Samothrace, sur nos allées, aux camionnettes, motos - vitesse excessive des scooters, des vélos - maîtrise des skate-boards (surtout place de la médiathèque)
- d'arrêter la pollution visuelle engendrée par l'affichage sous l'arche de hôtel de région qui casse la perspective voulue par l'architecte Ricardo Bofill avec des messages vulgaires, illisibles ; d'où la demande d'émettre une protestation : "rendez-nous notre architecture".

Rapport financier :

M Jacques Saint- Etienne fait état du rapport financier avec un solde positif au 06 mai 2018 de 5340,79€ qui ne tient pas compte des 90 € de copie des documents de l'AG et des frais occasionnés par la fête des voisins.

Le rapport est adopté.

Recueil des démissions et candidatures éventuelles

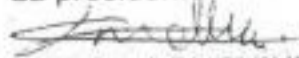
2018 étant une année électorale les 10 membres du conseil d'administration sont de fait démissionnaires

M Alexandre Hnatkov ne se représente pas ; le reste des membres est reconduit et 2 personnes nouvelles Mmes Chiambaretto Danièle et Danty Anne-Marie se portent candidates

Ce nouveau conseil d'administration est élu pour 3 ans conformément aux statuts.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant intervenir, Christine Loudhini lève la séance à 19h 15 après avoir remercié l'ensemble des participants pour leur présence et leurs apports constructifs.

La présidente


Christine LOUDHINI

Le secrétaire


Michel Devalland